

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2017

---

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF130

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 3, après le mot :

« France »,

insérer les mots :

« , en application du III de l'article 36 de la loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.